

Stages en psychoéducation 2021-2022 - BACCALAURÉAT

Niveau académique	3^e année (PSE32031)
Durée/heures	<p>Aménagement spécifique à l'année 2021-2022 : 22 semaines : 13 sept au 3 déc. / 10 jan au 1^{er} avril</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 407 heures (18,5 h/semaine) ➤ Contact direct : 10h/semaine/semaine si prise en charge autonome (téléintervention incluse durant la pandémie) ➤ Co-Intervention : 5h ou 3h/semaine, selon le cas
Objectifs	<p>Expérimenter les actes professionnels spécifiques à la psychoéducation et intégrer progressivement les compétences requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les capacités adaptatives et les besoins de personnes, de familles ou de groupes de manière pertinente; ➤ Prendre en charge des moments de vie et/ou la conduite d'un entretien, au moins occasionnellement, en garantissant le bon déroulement de ses interventions; ➤ Déterminer et mettre en œuvre des interventions de prévention ou de réadaptation appropriées à la situation et dont l'efficacité est reconnue; ➤ Démontrer de façon constante les attitudes relationnelles nécessaires à l'intervention; ➤ Développer des rapports de bonne collaboration avec toutes les personnes impliquées dans le stage; ➤ Développer un regard critique sur ses actions et placer l'intérêt du client au cœur de ses réflexions.
Expériences requises en stage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activité de groupe ou intervention familiale (4 rencontres) ➤ Suivi individuel (6 rencontres) <ul style="list-style-type: none"> ○ Exige que le client reçoive des services pendant environ 10 semaines afin d'inclure les rencontres d'évaluation ○ Rapport d'évaluation ○ Plan d'intervention ➤ Assister aux réunions cliniques - <i>Souhaité</i> ➤ Le stagiaire peut être laissé seul avec la clientèle, occasionnellement, s'il est jugé apte à le faire ➤ Enregistrement audiovisuel d'une séance d'intervention (conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du milieu et des clients)
Responsabilités de l'accompagnateur *(Il est possible de désigner deux accompagnateurs)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'intégration du stagiaire dans le milieu; ➤ Rencontre tripartite d'évaluation (se tenant dans le milieu de stage) avec le superviseur : 1) formative et 2) sommative; ➤ Rencontre d'accompagnement prévue d'avance afin de favoriser la préparation de l'étudiant (45-60 minutes/semaine) ➤ Offrir soi-même ou par un collègue des heures de présence partagée auprès de la clientèle afin d'observer l'étudiant (et d'être en mesure de l'évaluer), de lui fournir des modèles expérimentés, de co-animer et d'offrir de la rétroaction favorisant les apprentissages progressifs. En 3^e année, 5h par semaine. Des aménagements sont possibles : nous vous invitons à en discuter avec la coordination des stages au besoin. ➤ Lecture et rétroaction sur les travaux de l'étudiant, souhaité; ➤ Exigences de qualification : Maîtrise ou baccalauréat en psychoéducation et membre de l'OPPO, idéalement, ou maîtrise dans une discipline psychosociale avec 3 ans d'expérience, ou baccalauréat avec 5 ans d'expérience, ou DEC avec 5 ans d'expérience si la personne est reconnue pour ses compétences dans le milieu et à titre de superviseur.

Stages en psychoéducation 2021-2022 - MAÎTRISE

Niveau Académique	Maîtrise professionnelle (PSE66091)	Maîtrise avec mémoire (PSE66081)
Durée/heures	± du 13 sept au 25 mars	
	Les dates ainsi que l'horaire de stage font l'objet d'une entente entre la stagiaire et le milieu (ajustés en fonction des besoins du milieu et de la stagiaire, la priorité allant au premier) Le contact direct (CD) avec la clientèle comprend les interactions avec la clientèle et ses proches (CC), de même que la collaboration avec les partenaires et le rôle-conseil.	
	560 heures (4 j/s ¹) CD : 196 h (± 10 h/s), dont 112 h (5,5 h/s) de CC (téléintervention acceptée) 30 h de CD doivent être vécues en présence de l'accompagnateur* 56 h de CD doivent être constituées de prise en charge autonomes**	420 heures (3 j/s) CD : 147 h (± 5 h/s), dont 84 h (4,5 h/s) de CC (téléintervention acceptée) 24 h de CD doivent être vécues en présence de l'accompagnateur* 42 h de CD doivent être constituées de prises en charge autonomes**
Objectifs	<p>Approfondir les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les capacités adaptatives d'une personne ou d'une famille de manière rigoureuse et en accord avec le mandat reçu ➤ Déterminer et mettre en œuvre des interventions appropriées à la situation et dont l'efficacité est reconnue ➤ Prendre en charge des interventions ajustées aux besoins des personnes en vue de soutenir leur démarche adaptative ➤ Agir conformément aux règles et principes associés à la déontologie et à l'éthique professionnelle ➤ Établir des liens de collaboration appropriés avec les partenaires et s'initier au rôle-conseil ➤ Communiquer avec la clientèle et les partenaires de manière appropriée à la situation, à l'oral et à l'écrit ➤ Poser un regard critique, juste et sensible sur ses interventions et sur ses motivations afin d'offrir les meilleurs services possibles 	
Expériences requises en stage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Initiation à l'utilisation et à l'interprétation d'instruments de mesure - <i>souhaité</i> ➤ Rapport d'évaluation et Plan d'intervention ➤ Interventions individuelles, familiales ou de groupe (la diversité des modalités est un atout), travail auprès des partenaires et rôle conseil <p style="text-align: center;">**Note : Le stagiaire peut réaliser des prises en charge autonome lorsqu'il – et s'il – est jugé prêt à le faire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenue de dossiers, participation à des réunions d'équipe, à des discussions cliniques ou à des formations offertes par le milieu ➤ Enregistrement audiovisuel de séances d'intervention (conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du milieu et des usagers) ➤ Contribution au milieu sollicitant des habiletés de collaboration et de rôle-conseil <p>Suivi individuel durant au moins 10 semaines, avec rapport d'évaluation et plan d'intervention (un cours est consacré à l'analyse de cette intervention)</p>	
Responsabilités de l'accompagnateur *(Il est possible de désigner deux accompagnateurs)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'intégration de la stagiaire dans le milieu ➤ 3 Rencontres tripartites (se tenant dans le milieu de stage) avec le superviseur universitaire et l'étudiant : 1) Contrat de stage, 2) Évaluation formative et 3) Évaluation sommative ➤ Rencontre d'accompagnement hebdomadaire prévue d'avance afin de favoriser la préparation de l'étudiant (60 minutes/semaine) ➤ Un minimum de 30 heures (1,5 h/s) de co-intervention avec l'étudiant. Ex : possibilité d'observer des intervenants et d'être observée à des fins d'apprentissage et de rétroaction, coanimation avec augmentation progressive de l'autonomie ➤ Lecture et rétroaction aux travaux de l'étudiant, si possible ➤ Exigences de qualification : membre de l'OPPQ avec maîtrise (2 ans d'expérience) ou avec baccalauréat en psychoéducation. Exceptionnellement : maîtrise ou doctorat dans une discipline psychosociale avec 3 ans d'expérience. 	

¹ j/s : jours par semaine; h/s : heures par semaine